



**Union Départementale Solidaires-Justice 67**  
**85 rte des Romains**  
**67200 Strasbourg**

Strasbourg, le 27 juin 2019.

Suite au compte rendu de visite du CHSCTD du BAS-RHIN, rédigé par le référent "Hygiène sécurité condition de travail" en date du 10 décembre 2018, nous tenons à vous signaler que si nous partageons le même constat de malaise au travail (c'est une évidence reconnue par l'ensemble des agents), en revanche, ce compte-rendu obtenu de manière détournée est excessif sur certains points, tant sur la forme que sur le fond.

Sont mises en avant, notamment, des données personnelles, subjectives, basées a priori sur des déclarations individuelles et non légitimes :

- est évoqué un cas de dépression (cet aspect médical relevant du secret, posé comme diagnostic dans un document institutionnel nous interroge).
- des problèmes d'alcool sont également évoqués : qui, quand, comment ? Quelle interprétation donner à ce type d'information ? Ces problèmes ont-ils eu des répercussions dans l'exercice des fonctions ? Si le référent Hygiène et sécurité pose un diagnostic, pourquoi ne fait-il pas une proposition thérapeutique !?
- Des problèmes de violences : dans la sphère professionnelle, nous reconnaissons des tensions au sein du service liées à une insuffisance de régulation. Insuffisances qui ont pu entraîner des attitudes agressives. Nous rappelons au CHSCT que cette problématique a été mainte et mainte fois soulevée et toujours ramenée à des problèmes individuels et non pas repérée comme des déficits organisationnels. Toutefois, et c'est essentiel, les agents du service gardent à coeur d'accomplir leurs missions dans l'intérêt premier des usagers. Aussi, le terme de "désastre" faisant référence au travail avec les familles est **totalemtent inapproprié et méprisant**.
- Concernant les RUE, nous rappelons au référent que nous avons bien conscience de l'importance de leur charge de travail, solidaires de leur mouvement de revendications, nous rappelons qu'il appartient à la hiérarchie (DS, DT, DIR) de leur garantir des conditions de travail **dignes et respectueuses**.

Nous regrettons que le référent hygiène et sécurité reste muet sur les réelles difficultés du métier, l'absence de référence à la grande précarité de notre public et sur les atteintes à l'éthique. Son constat reste factuel et non distancié et nous interroge sur la communication opaque du CHSCT, ce qui peut accentuer le malaise initial et finalement venir à rebours de ses missions de protection des agents.

Ce document "de travail", dont la confidentialité n'a pas été respectée (loin sans faut) apparaît **dévalorisant et infantilisant** pour l'ensemble des agents des unités situées route des Romains.

Le secrétaire Solidaires Justice  
JUNG Olivier